

Stage Crédation Textile Sac

Confectionnez votre sac à la machine à coudre.

Une maîtrise de l'utilisation de la machine à coudre est requise.

Lors de ce stage, Odile vous apprendra à réaliser un sac avec les tissus de votre choix.

Vous apporterez votre nécessaire de couture et les fournitures suivantes :

1 coupon de tissu (extérieur du sac) : 30 x 110 cm,

1 coupon de tissu (intérieur du sac) : 60 x 110 cm,

*1 bouton de 38/40 mm de diamètre et 2 boutons de 19/20 mm de diamètre,

*Molleton à patchwork (exemple : "nuage" ou "flocon" de PSR Quilt) : 60 x 70 cm.

**Sur place, vous aurez la possibilité d'acheter les boutons et le molleton à prix coûtant.*

❖ **Adhésion - droits d'accès**

Le stage Crédation Textile – Sac est ouvert à toute personne adhérant annuellement à l'association Les Ateliers d'Expression (Adhésion 2019/2020 : 25 € pour les vanvéens - 35 € pour les non vanvéens).

Les participants aux stages qui ne sont pas adhérents annuels de l'association, doivent régler une participation à l'adhésion de 5 € par stage, à concurrence du montant annuel de l'adhésion.

❖ **Tarif**

Le tarif du stage est fixé à 40 € par personne pour une durée de 5 heures de 10h à 16h, avec une pause déjeuner.

Un minimum de participants est nécessaire pour la mise en place de ce stage, le nombre maximum étant fixé à 6 personnes.

❖ **Lieu du stage**

Le stage a lieu au 88 bis, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves.

❖ **Réservation / paiement du stage**

Il est nécessaire de réserver sa place en remplissant le bulletin de participation accompagné d'un chèque du montant du stage établi à l'ordre des Ateliers d'Expression. Le tout peut être déposé dans la boîte aux lettres des Ateliers d'Expression ou posté à l'adresse suivante :

*Les Ateliers d'Expression
88 bis, avenue Victor Hugo
92170 Vanves.*

Un message vous sera envoyé pour confirmer votre inscription et vous indiquer si le stage aura bien lieu (en fonction du nombre de participants inscrits). Le chèque n'est encaissé qu'après le déroulement effectif du stage.

L'inscription est possible jusqu'aux jour et heure de début de stage si des places restent disponibles. Dans ce cas, le bulletin d'inscription et le chèque peuvent être remis directement à l'animatrice.

❖ **Conditions de remboursement**

Annulation du fait de l'adhérent

L'adhérent a la possibilité d'annuler sa réservation **jusqu'à 48 heures avant la date du stage**. Dans ce cas, le chèque de réservation sera restitué. **Passé le délai de 48 heures avant la date du stage, la participation est considérée comme maintenue et le chèque est acquis aux Ateliers d'Expression.**

Annulation du fait des Ateliers d'Expression

Les Ateliers d'Expression se réservent le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. **En cas d'annulation du stage, vous serez avertis au plus vite et les chèques de paiement vous seront alors restitués.**

N'hésitez pas à contacter la coordinatrice ou l'animatrice pour préparer au mieux votre stage

Pour toutes informations complémentaires

Jacqueline WATERHOUSE (coordinatrice) - 06 51 01 75 28 - jwtrs92@gmail.com
Odile Leprince – 06 31 83 61 69



Stage Création Textile – Sac

BULLETIN DE PARTICIPATION

Je souhaite m'inscrire au stage du :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : e-mail :

(Vos coordonnées téléphoniques et mail sont indispensables pour pouvoir vous joindre en cas d'annulation)

➤ J'établis mon chèque

Si je suis adhérent(e) de l'association pour l'année scolaire 2019-2020

40 €

Si je ne suis pas adhérent(e) de l'association pour l'année 2019-2020

45 €

Le chèque doit être libellé à **l'ordre des Ateliers d'Expression** (*le chèque ne sera encaissé qu'après le déroulement effectif du stage*).

➤ J'ai pris connaissance des modalités et des conditions de remboursement si je devais annuler mon inscription.

Fait à Vanves le :

Signature :